



Produits de blanchiment des dents et d'hygiène dentaire

contenant du peroxyde d'hydrogène

Source :

CSPC (2007)

Résumé & Détails:

GreenFacts

Contexte - A l'heure actuelle, des millions de kits de blanchiment des dents ont été vendus dans le monde à des consommateurs en quête d'un sourire plus éclatant. Les produits de blanchiment des dents peuvent se présenter sous forme de gels à appliquer au pinceau, de bandelettes ou de gouttières à utiliser chez le dentiste ou à la maison.

Dans ces produits, l'agent de blanchiment est le peroxyde d'hydrogène. En règle générale, le pouvoir blanchissant augmente avec la teneur en peroxyde d'hydrogène du produit.

Les dentifrices et les bains de bouche peuvent également contenir de faibles concentrations de peroxyde d'hydrogène agissant comme désinfectant pour prévenir les inflammations des gencives et la formation de plaque dentaire.

Les dentifrices, bains de bouche et produits de blanchiment des dents contenant du peroxyde d'hydrogène sont-ils sans danger ? Doivent-ils être disponibles en vente libre ?

Peroxyde d'Hydrogène

1. Qu'est-ce que le peroxyde d'hydrogène et à quoi sert-il ?.....3
2. Quels effets du peroxyde d'hydrogène sur la santé ont-ils été observés?.....3


Blanchiment des dents

3. Comment le peroxyde d'hydrogène est-il utilisé pour blanchir les dents ?.....4
4. A quelle quantité de peroxyde d'hydrogène une personne est-elle exposée lors d'un traitement?.....4
5. Les produits dentaires contenant du peroxyde d'hydrogène peuvent-ils nuire aux dents ?.....5
6. Dans quelle mesure les produits contenant du peroxyde d'hydrogène sont-ils sûrs ?...5
7. Quels commentaires ont été exprimés à propos de cette évaluation ?.....6
8. Conclusion – Les produits d'hygiène buccale et de blanchiment des dents contenant du peroxyde d'hydrogène sont-ils sûrs et devraient-ils être disponibles en vente libre?.....6

*Une évaluation du Comité scientifique
des produits de consommation (CSPC)
de la Commission européenne*

Les réponses à ces questions sont un résumé fidèle de l'avis scientifique formulé en 2007 par le Comité scientifique des produits de consommation (CSPC) :
"Opinion on Hydrogen peroxide, in its free form or when released, in oral hygiene products and tooth whitening products"

La publication complète est disponible sur : <https://copublications.greenfacts.org/fr/blanchiment-dents/>
et sur : <http://ec.europa.eu/health/opinions/fr/blanchiment-dents/>

 Ce document PDF contient le Niveau 1 d'une Co-publication de GreenFacts. Les Co-publications de GreenFacts sont disponibles en plusieurs langues sous forme de questions-réponses et présentées selon la structure originale et conviviale de GreenFacts à trois niveaux de détail croissant :

- Chaque question trouve une réponse courte au Niveau 1.
- Ces réponses sont développées en plus amples détails au Niveau 2.
- Le Niveau 3 n'est autre que le document source, l'avis scientifique reconnu internationalement et fidèlement résumé dans le Niveau 2 et plus encore dans le Niveau 1.

Toutes les Co-publications de GreenFacts en français sont disponibles sur : <https://copublications.greenfacts.org/fr/>
et sur : http://ec.europa.eu/health/scientific_committees/policy/opinions_plain_language/index_fr.htm

1. Qu'est-ce que le peroxyde d'hydrogène et à quoi sert-il ?

Le peroxyde d'hydrogène est un produit chimique très réactif contenant de l'hydrogène et de l'oxygène. On l'utilise principalement pour produire d'autres produits chimiques, ainsi que pour blanchir le papier et le textile. Par ailleurs, le peroxyde d'hydrogène fortement dilué peut être utilisé pour désinfecter les lentilles de contact.



Le peroxyde de carbamide est un produit chimique composé de peroxyde d'hydrogène et d'urée.

Le peroxyde d'hydrogène et le peroxyde de carbamide sont tous deux utilisés en cosmétique, principalement comme agents de blanchiment dans des produits dentaires, tels que les produits de blanchiment des dents, et dans certains produits pour les cheveux. Certains dentifrices et bains de bouche peuvent également en contenir de faibles quantités qui agissent comme désinfectant pour prévenir les inflammations des gencives et la formation de plaque dentaire.

Dans l'Union européenne, les cosmétiques sont régulés par la Directive « Cosmétiques »

2. Quels effets du peroxyde d'hydrogène sur la santé ont-ils été observés ?

2.1 Avaler une dose importante de peroxyde d'hydrogène peut être mortel pour les êtres humains.



2.2 Le peroxyde d'hydrogène, lorsqu'il est fortement dilué, est peu ou pas irritant. Cependant, des tests effectués sur des animaux ont montré que, au-delà de certaines concentrations, le peroxyde d'hydrogène peut causer une irritation des yeux, de la peau ainsi que de l'intérieur de la bouche, de l'estomac et de l'intestin. Lorsqu'elles contiennent une certaine quantité de peroxyde d'hydrogène, les gouttes pour les yeux et les solutions pour lentilles de contact peuvent irriter les yeux. Le peroxyde d'hydrogène n'est pas considéré comme un produit pouvant provoquer des réactions allergiques cutanées.

2.3 Afin de définir si l'exposition répétée au peroxyde d'hydrogène peut nuire à la santé, des solutions de peroxyde d'hydrogène ont été administrées à des souris et à des rats de différentes façons. Au-delà de certains taux d'exposition, on a constaté des effets sur le poids corporel, le sang et certains organes. On peut évaluer les risques encourus par les êtres humains en comparant les expositions humaines à la plus forte exposition n'ayant entraîné aucun effet nocif sur les animaux de laboratoire dans aucune étude.

2.4 Le peroxyde d'hydrogène peut agir comme un faible « promoteur de cancer », c'est-à-dire qu'il peut légèrement stimuler la croissance ou la multiplication des cellules cancéreuses. Les effets potentiels du peroxyde d'hydrogène sur la reproduction et le développement ne peuvent être évalués à l'heure actuelle vu le manque de données.

2.5 Les personnes présentant certaines maladies génétiques sont plus vulnérables au peroxyde d'hydrogène parce que leur organisme n'est pas capable de le décomposer efficacement.

3. Comment le peroxyde d'hydrogène est-il utilisé pour blanchir les dents ?

Les personnes présentant certaines maladies génétiques sont plus vulnérables au peroxyde d'hydrogène parce que leur organisme n'est pas capable de le décomposer efficacement.



Les produits de blanchiment des dents peuvent s'appliquer au moyen de gouttières sur mesure
Source: GreenFacts

Selon leur teneur en peroxyde, ces produits sont soit vendus librement dans le commerce pour un usage domestique, soit délivrés par les dentistes pour un usage domestique, soit appliqués exclusivement par les dentistes dans leur cabinet. Au sein de l'Union européenne, les produits d'hygiène buccodentaire ne peuvent être vendus librement que s'ils ne contiennent pas plus de 0,1 % de peroxyde d'hydrogène tandis qu'aux États-Unis, les produits de blanchiment sont vendus à des concentrations plus élevées. Les produits appliqués chez le dentiste contiennent généralement des concentrations plus élevées d'agents de blanchiment.

Les produits de blanchiment des dents destinés à un usage domestique peuvent s'appliquer sous trois formes différentes : des bandelettes que l'on colle sur les dents, des gouttières faites sur mesure qui maintiennent le produit blanchissant sur les dents, ou des gels que l'on applique directement sur les dents avec un pinceau.

La longueur du traitement dépend du degré de décoloration et du type de produit de blanchiment utilisé. Elle peut aller de courtes interventions au cabinet dentaire à des applications à la maison pouvant durer des minutes ou des heures chaque jour pendant plusieurs jours.

4. A quelle quantité de peroxyde d'hydrogène une personne est-elle exposée lors d'un traitement?

4.1 Les dentifrices et les bains de bouche peuvent également contenir de faibles concentrations de peroxyde d'hydrogène agissant comme désinfectant pour prévenir les inflammations des gencives et la formation de plaque dentaire. Des études ont démontré que le peroxyde d'hydrogène présent dans les dentifrices et les bains de bouche se décompose rapidement dans la bouche sous l'action de la salive, mais une partie de celui-ci est néanmoins avalée. Les dentifrices et bains de bouche contenant peu de peroxyde d'hydrogène et qui ne sont utilisés qu'une ou deux fois par jour ne semblent pas nuire à l'intérieur de la bouche s'ils sont utilisés au maximum 6 mois pour les dentifrices et 24 mois pour les bains de bouche. Cependant, les bains de bouche contenant davantage de peroxyde d'hydrogène, ou qui sont utilisés plus fréquemment, peuvent provoquer une irritation de la bouche.

4.2 La quantité de peroxyde d'hydrogène libérée dans la salive au cours d'un traitement de blanchiment des dents dépend surtout du type de produit utilisé et de sa teneur en peroxyde d'hydrogène, et seulement partiellement de la quantité de salive produite.

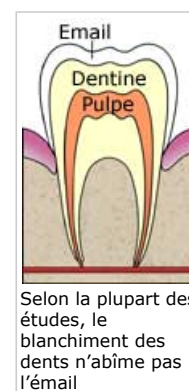
Lors d'un traitement de blanchiment des dents, la concentration de peroxyde d'hydrogène sur les gencives et dans la salive chute rapidement parce que le peroxyde d'hydrogène se décompose rapidement.

On estime qu'un utilisateur de produits de blanchiment des dents avale jusqu'à 25 % du peroxyde d'hydrogène appliqué.

5. Les produits dentaires contenant du peroxyde d'hydrogène peuvent-ils nuire aux dents ?

5.1 Les deux effets secondaires les plus courants liés à l'utilisation de produits de blanchiment dentaire contenant du peroxyde d'hydrogène sont une irritation de la bouche et une sensibilité accrue des dents aux écarts de température. Ces deux effets sont temporaires. Aucune information n'est disponible sur les effets à long terme de l'utilisation de produits de blanchiment des dents ou sur les effets d'une utilisation répétée de ces produits.

5.2 Le peroxyde d'hydrogène passe facilement à travers l'émail dentaire. Selon la plupart des études existantes, le blanchiment n'abîme pas l'émail. Cependant, quelques études ont signalé que le blanchiment pouvait abîmer la surface de la dent, rendant l'émail plus poreux et entraînant l'apparition d'entailles, de stries et une perte de minéraux.



Selon la plupart des études, le blanchiment des dents n'abîme pas l'émail

5.3 Le peroxyde d'hydrogène passe facilement à travers l'émail dentaire. Selon la plupart des études existantes, le blanchiment n'abîme pas l'émail. Cependant, quelques études ont signalé que le blanchiment pouvait abîmer la surface de la dent, rendant l'émail plus poreux et entraînant l'apparition d'entailles, de stries et une perte de minéraux.

5.4 Le blanchiment des dents ne modifie généralement pas la couleur des plombages et autres restaurations dentaires. Il n'endommage ni la porcelaine, ni autres céramiques, ni l'or dentaire. Cependant, il peut légèrement nuire aux restaurations à base de matériaux composites, de ciments et d'amalgames dentaires.

6. Dans quelle mesure les produits contenant du peroxyde d'hydrogène sont-ils sûrs ?

6.1 Les solutions contenant plus de 5% de peroxyde d'hydrogène portent l'étiquette « nocif » et « irritant pour les yeux ». À des concentrations plus élevées, d'autres mentions sont ajoutées pour indiquer le risque de lésions oculaires graves, d'irritation des voies respiratoires et de la peau, ainsi que de brûlures.

6.2 Il est peu probable que les produits d'hygiène buccale et de blanchiment des dents contenant du peroxyde d'hydrogène aient un effet nocif sur l'organisme dans son ensemble, car cette substance se décompose rapidement. Cependant, des effets ont été observés chez les animaux au-delà de certaines concentrations. En outre, les effets directs tels qu'une irritation de la bouche et du système gastro-intestinal après ingestion sont une source de préoccupations.

Au sein de l'Union européenne, les produits d'hygiène buccale ne peuvent être mis en vente libre que s'ils ne contiennent pas plus de 0,1% de peroxyde d'hydrogène.

Il est possible d'évaluer les risques pour les êtres humains sur base des tests effectués sur les animaux. Pour les effets sur l'organisme dans son ensemble, la marge de sécurité est considérée comme suffisante si l'exposition humaine est au moins 100 fois plus faible que le niveau auquel aucun effet n'a été observé dans aucune des études portant sur des animaux. C'est le cas pour les dentifrices et bains de bouche contenant 0,1% de peroxyde d'hydrogène et pour les produits de blanchiment des dents contenant 6% de peroxyde d'hydrogène, mais pas pour les produits de blanchiment des dents contenant davantage de peroxyde d'hydrogène.

7. Quels commentaires ont été exprimés à propos de cette évaluation ?

Au-delà de 0,1 % de peroxyde d'hydrogène, le blanchiment des dents n'est plus qu'une simple procédure cosmétique. Les dentistes se doivent de diagnostiquer la cause des taches, vérifier si les patients ont un quelconque autre problème de santé buccodentaire et conseiller les patients sur la meilleure façon de traiter ce problème esthétique.



Il convient de consulter un dentiste avant d'entreprendre un blanchiment des dents
Source: StockXpert

Comme mentionné précédemment, les effets secondaires qu'entraînent couramment les traitements de blanchiment des dents, tels qu'une sensibilité accrue des dents et une irritation de la bouche, disparaissent généralement après quelques jours. La surface des plombages et d'autres restaurations peut être endommagée.

Le peroxyde d'hydrogène peut agir comme un faible « promoteur de cancer », c'est-à-dire qu'il peut légèrement stimuler la croissance ou la multiplication des cellules cancéreuses. La consommation de tabac, l'abus d'alcool et certaines prédispositions génétiques augmentent le risque de cancer de la bouche. Le peroxyde d'hydrogène peut dès lors augmenter encore ce risque, particulièrement lorsque le traitement est répété. Cela peut être préoccupant dans la mesure où les fumeurs sont des candidats vraisemblables au blanchiment des dents. Le risque d'effets nocifs peut être plus élevé pour les gens présentant déjà des maladies buccales.

8. Conclusion – Les produits d'hygiène buccale et de blanchiment des dents contenant du peroxyde d'hydrogène sont-ils sûrs et devraient-ils être disponibles en vente libre?

Pour conclure, le CSPC (Comité scientifique des produits de consommation) de la Commission européenne a formulé les avis suivants :

- L'utilisation de **dentifrices**, de **bains de bouche** et de produits de blanchiment des dents contenant **jusqu'à 0,1 %** de peroxyde d'hydrogène ne présente aucun risque pour la santé du consommateur. Les dentifrices et bains de bouche ne devraient pas contenir plus de 0,1 % de peroxyde d'hydrogène.
- L'utilisation de **produits de blanchiment dentaire contenant entre 0,1 % et 6 % de peroxyde d'hydrogène** peut comporter des risques pour les consommateurs, qui augmentent à mesure qu'augmentent la concentration en peroxyde d'hydrogène et la fréquence d'application. Les risques potentiels de l'utilisation de **produits de blanchiment des dents contenant entre 0,1 et 6 % de peroxyde d'hydrogène** peuvent être limités si le traitement est appliqué convenablement avec l'approbation d'un dentiste et sous sa supervision. Le cas individuel de chaque patient doit être pris en compte avant le traitement. Il est nécessaire de mener davantage de recherches sur l'utilisation de produits de blanchiment dentaire durant de plus longues périodes de temps.
- On considère que l'utilisation de produits de blanchiment dentaire contenant **plus de 6%** de peroxyde d'hydrogène **n'est pas sûre** pour les consommateurs.

Les droits d'auteur de la Structure à Trois Niveaux utilisée pour communiquer cet avis du CSPC appartiennent à Cogeneris sprl [voir <https://www.greenfacts.org/>].